

NOTE D'INFORMATION

n° 23.10 – Mars 2023

Prévisions d'effectifs d'élèves du premier degré : la baisse des effectifs devrait se poursuivre jusqu'en 2027

- Le nombre d'élèves dans le premier degré s'établirait à 6 349 600 à la rentrée 2023, en baisse de 73 200 élèves après une diminution de 58 700 élèves observée entre les rentrées 2021 et 2022. La baisse devrait se poursuivre aux rentrées suivantes, faisant passer le nombre d'élèves du premier degré de 6 287 400 à la rentrée 2024 à 6 063 400 à la rentrée 2027, soit 224 000 élèves en moins.

La baisse des effectifs se poursuivrait dans les années à venir à la fois dans le niveau préélémentaire et dans le niveau élémentaire, que ce soit dans le secteur public ou privé sous contrat. Cette prévision résulte essentiellement des évolutions démographiques, avec des générations d'élèves de moins en moins nombreuses.

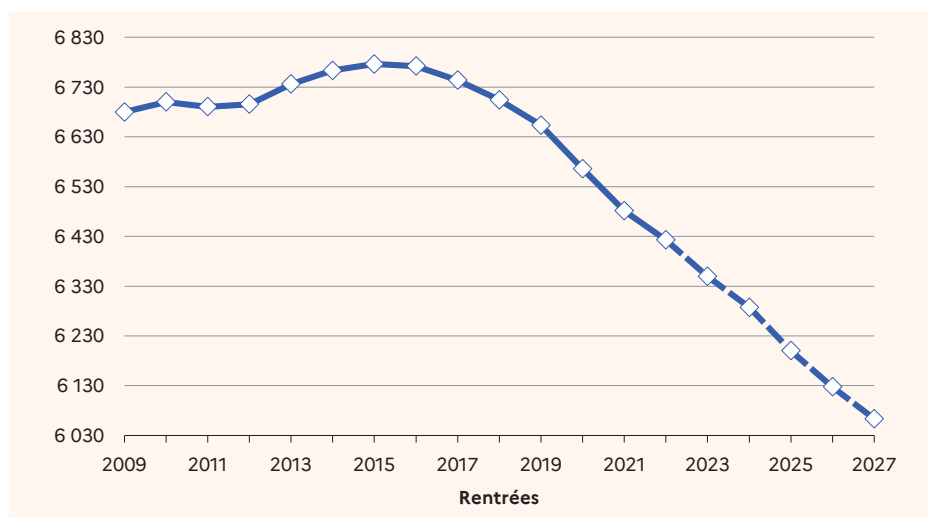
Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteur : Yannick Croguennec, DEPP-B1
Édition : Bernard Javet
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

► Les prévisions d'effectifs d'élèves qui seront scolarisés aux rentrées de 2023 à 2027 reposent sur les évolutions démographiques, déterminant principal des variations attendues et sur la prise en compte des conséquences des politiques éducatives mises en place.

À la rentrée 2023, les effectifs des écoles publiques et privées sous contrat (France métropolitaine et DROM) diminueraient de 73 200 élèves. En 2024, cette baisse devrait être moins marquée (- 62 300 élèves) avant de se poursuivre au-delà de la rentrée 2025 : plus fortement dans un premier temps (- 87 100 élèves à la rentrée 2025), puis de manière moins prononcée (respectivement - 72 700 élèves et - 64 100 élèves aux rentrées 2026 et 2027) **↘ figures 1 et 3.**

À la rentrée 2023, la baisse attendue des effectifs d'élèves devrait concerner plus fortement le niveau élémentaire (- 1,3 % contre - 1,0 % en préélémentaire). Cet écart en termes d'évolution devrait s'accroître à la rentrée 2024 (- 1,3 % en élémentaire contre - 0,6 % en préélémentaire) avant de se résorber à la rentrée 2025 (- 1,5 % en préélémentaire et - 1,4 % en élémentaire). À la rentrée 2026, la baisse se concentrerait à nouveau davantage sur le niveau élémentaire (- 1,4 % contre - 0,8 % en préélémentaire) avant que la tendance ne s'inverse à la rentrée 2027 (- 1,0 % en élémentaire contre - 1,3 % en préélémentaire) **↘ figure 2.**

↘ 1 Évolution des effectifs d'élèves dans le premier degré (en milliers)



Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat.
Source : DEPP.

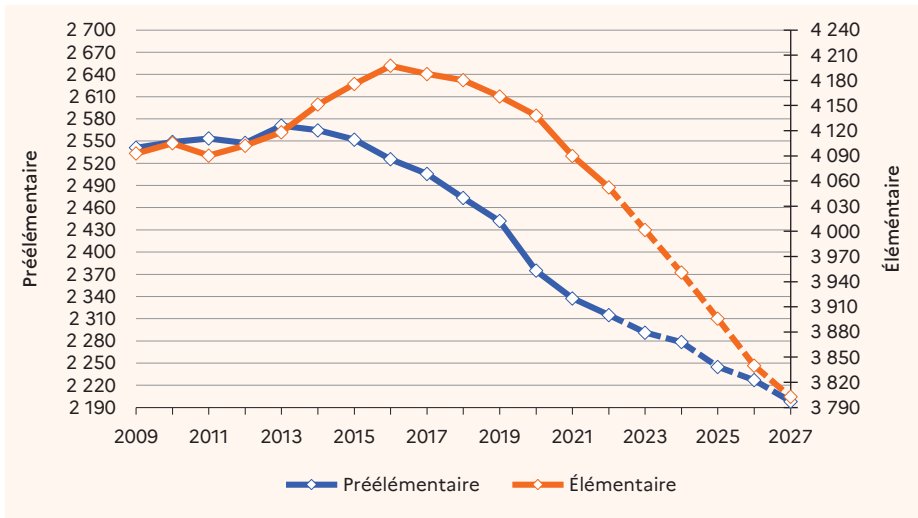
Réf. : Note d'Information, n° 23.10. DEPP

De 2023 à 2027, les effectifs en préélémentaire poursuivraient leur baisse

Après une baisse de 22 500 élèves à la rentrée 2022 (- 1,0 %), les effectifs en préélémentaire diminueraient de nouveau lors des quatre prochaines rentrées scolaires **↘ figures 3 et 4.** La baisse serait un peu plus forte à la rentrée 2023 (- 23 600 élèves), puis nettement moins marquée à la rentrée 2024 (- 12 800 élèves). Elle devrait être particulièrement prononcée à la rentrée 2025 (- 33 600 élèves) avant de s'atténuer à la rentrée 2026 (- 18 000 élèves). Les effectifs devraient une nouvelle fois diminuer à la rentrée 2027 (- 28 600 élèves).

Ces évolutions d'effectifs s'expliquent en très grande partie par un effet démographique : les générations 2020 et 2021 âgées de 3 ans, respectivement aux rentrées 2023 et 2024, remplaceront celles de 2017 et 2018, de taille plus importante, âgées de 6 ans et qui quitteront alors très majoritairement le niveau préélémentaire **↘ figure 5.** La population estimée des enfants âgés de 3 à 5 ans diminuerait ainsi de 32 200 à la rentrée 2023 et de 15 200 à celle de 2024 (voir « Pour en savoir plus » - figure 5bis). Selon les estimations démographiques, la diminution de la taille des générations de 3 à 5 ans devrait se poursuivre jusqu'en 2027. Les évolutions de

2 Effectifs d'élèves dans l'enseignement préélémentaire et l'enseignement élémentaire (en milliers)



Lecture : l'échelle de gauche concerne les effectifs d'élèves en préélémentaire (courbe bleue) et celle de droite les effectifs en élémentaire (courbe orange). Une graduation correspond à une évolution de 30 000 élèves pour le préélémentaire et pour l'élémentaire. Ainsi, entre les rentrées 2021 et 2022, les effectifs en préélémentaire ont diminué de 22 500 élèves et de 37 600 élèves en élémentaire.
Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat, hors ULIS.
Source : DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.10. DEPP

3 Prévisions des effectifs d'élèves du premier degré pour 2023 et 2024¹

	Constat 2022	Prévision 2023	Évolution prévue entre les rentrées 2022 à 2023		Prévision 2024	Évolution prévue entre les rentrées 2023 à 2024	
			Effectifs	En %		Effectifs	En %
Préélémentaire	2 314 893	2 291 261	- 23 632	- 1,0	2 278 478	- 12 783	- 0,6
dont les 2 ans	69 984	71 048	1 064	1,5	69 191	- 1 857	- 2,6
Élémentaire	4 052 461	4 001 607	- 50 854	- 1,3	3 950 789	- 50 818	- 1,3
ULIS-école	55 437	56 747	1 310	2,4	58 088	1 341	2,4
Total premier degré	6 422 791	6 349 615	- 73 176	- 1,1	6 287 355	- 62 260	- 1,0

1. Pour accéder aux prévisions pour les années 2025, 2026 et 2027, voir « Pour en savoir plus ».
Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat.
Source : DEPP.

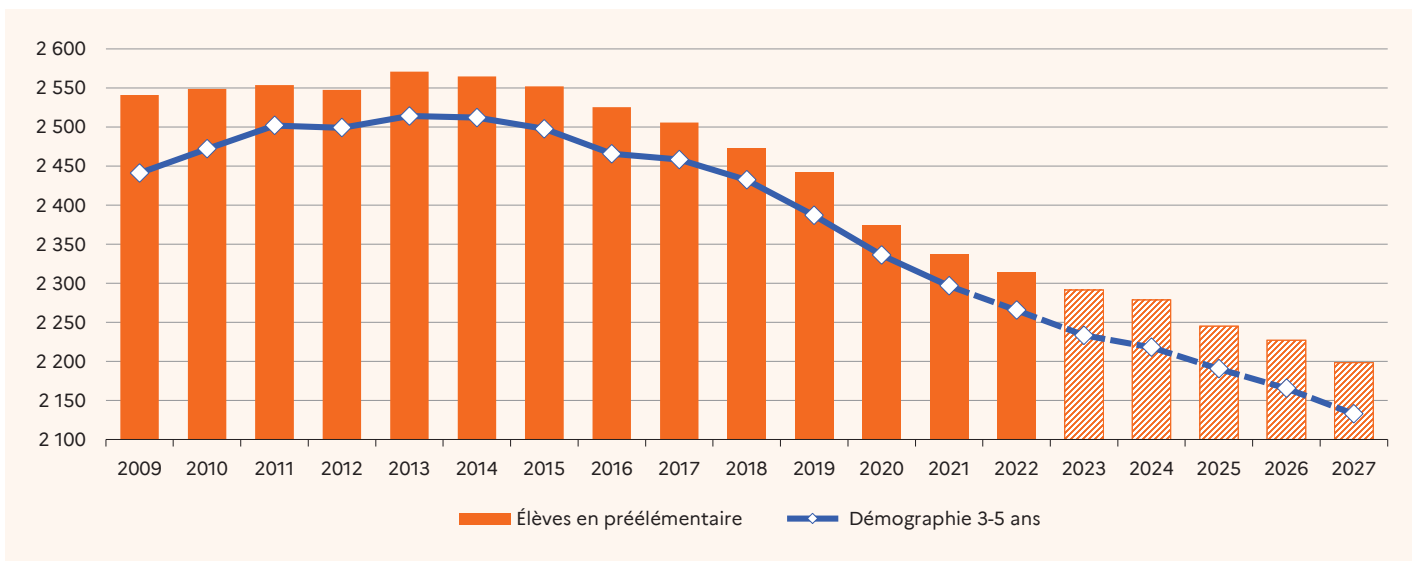
Réf. : Note d'Information, n° 23.10. DEPP

la taille des générations de 3 à 5 ans en 2026 et 2027 reposent sur l'hypothèse d'un nombre annuel de naissances en 2023 et en 2024 inférieur à celui observé en 2022. En complément de cet effet démographique, les prévisions s'appuient sur des hypothèses sur l'évolution des taux de passage en moyenne section et en grande section et sur la part d'enfants de petite section qui ont au préalable été scolarisés en très petite section. L'hypothèse retenue dans les prévisions est celle d'une stabilisation des taux de passage de la petite section vers la moyenne section et de la moyenne section vers la grande section au cours des cinq années à venir. Pour les enfants âgés de 2 ans, l'hypothèse sur laquelle repose la prévision est une stabilisation de la part des enfants de petite section qui étaient déjà scolarisés en très petite section l'année scolaire antérieure. En raison de cette hypothèse et de la légère hausse du nombre de naissances en 2021, après la forte baisse des naissances en 2020, le nombre d'élèves âgés de 2 ans devrait augmenter à la rentrée 2023 (+ 1 100 élèves).

La baisse des effectifs en élémentaire continuerait à un rythme de plus en plus rapide jusqu'à la rentrée 2026 avant de ralentir à la rentrée 2027

Après une hausse continue de 2011 à 2016 **figures 2 et 6**, les effectifs en élémentaire diminuent de plus en plus fortement à chaque rentrée depuis 2017. Le nombre d'élèves scolarisés à ce niveau diminuerait de 50 900 élèves à la rentrée 2023 (- 1,3 %) puis de 50 800 élèves à la rentrée 2024 (- 1,3 %).

4 Évolution des effectifs d'élèves dans l'enseignement préélémentaire (en milliers)



Lecture : à la rentrée 2023, 2 291 300 enfants devraient être scolarisés en préélémentaire. À la même date, la population des 3-5 ans est estimée à 2 233 200 enfants.
Remarque : les effectifs en préélémentaire sont plus importants que le nombre d'enfants de 3 à 5 ans en raison de la présence d'enfants de 2 ans et de plus de 5 ans en préélémentaire. Inversement, certains enfants de 5 ans sont déjà scolarisés en élémentaire.
Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat, hors ULIS.
Source : DEPP, Insee.

Réf. : Note d'Information, n° 23.10. DEPP

Les effectifs en élémentaire s'établiraient ainsi à 4 001 600 élèves à la rentrée 2023 et à 3 950 800 élèves à celle de 2024. La baisse s'accroîtrait ensuite avec des effectifs qui passeraient en deçà de 3,9 millions à la rentrée 2025 avant de ralentir à compter de la rentrée 2027 **↘ figure 3**.

En effet, à la rentrée 2023, la génération née en 2017, qui arrive très majoritairement en classe de CP, est beaucoup moins nombreuse que la génération née en 2012, qui quitte très majoritairement le CM2 pour rejoindre le second degré (52 000 naissances d'écart entre les deux générations). De même, à la rentrée 2024, la génération arrivant théoriquement en élémentaire est de taille nettement plus faible que celle qui le quitte (écart de 53 100 naissances entre les générations nées en 2018 et en 2013). Le remplacement des générations est ensuite de plus en plus déficitaire jusqu'à la rentrée 2026 (- 63 100 naissances en 2020 par rapport à 2015). À la rentrée 2027, ce déficit s'atténuerait (40 800 naissances de moins en 2021 par rapport à 2016) et pèserait moins sur l'évolution des effectifs d'élèves scolarisés dans le premier degré **↘ figure 5**. Au-delà de la démographie, les prévisions établies pour le niveau élémentaire reposent principalement sur des variations de taux de redoublement dans le secteur public. Alors qu'ils étaient historiquement bas en 2017, les taux de redoublement ont augmenté à la rentrée 2018 (+ 0,8 point en CP, + 0,9 point en CE1 et + 0,7 point en CE2) et ont peu évolué depuis. L'hypothèse retenue pour les rentrées 2023 à 2027 est une légère hausse des taux de redoublement. À chaque niveau, le taux

↘ 5 Nombre de naissances (en milliers)

Année de naissance	Nombre de naissances (y compris Mayotte à partir de 2014)	Année des 3 ans	Année théorique d'entrée au CP	Année théorique de sortie du premier degré
2009	823,3	2012	2015	2020
2010	832,1	2013	2016	2021
2011	825,4	2014	2017	2022
2012	820,0	2015	2018	2023
2013	810,4	2016	2019	2024
2014	817,4	2017	2020	2025
2015	797,6	2018	2021	2026
2016	782,3	2019	2022	2027
2017	768,0	2020	2023	2028
2018	757,3	2021	2024	2029
2019	752,2	2022	2025	2030
2020	734,5	2023	2026	2031
2021	741,5	2024	2027	2032

Champ : France métropolitaine + DROM.
Source : Insee.

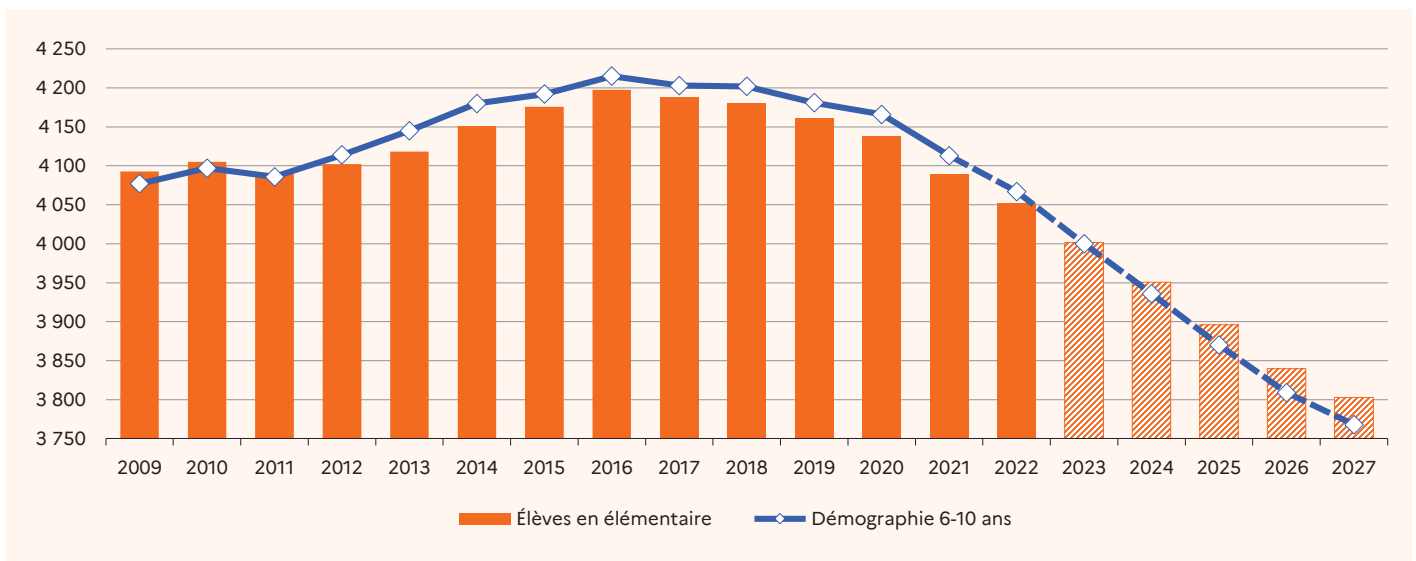
Réf. : Note d'Information, n° 23.10. DEPP

appliqué pour les quatre rentrées à venir est égal à la moyenne du taux de redoublement calculée sur les rentrées 2020 à 2022. Les taux de redoublement utilisés pour les rentrées 2022 à 2024 sont ainsi les suivants : 2,0 % en CP, 1,5 % en CE1, 1,3 % en CE2, 0,4 % en CM1 et 0,6 % en CM2. Dans le secteur privé sous contrat, le scénario d'évolution des effectifs a été établi en appliquant aux taux de passage pour les rentrées 2023 à 2027 l'évolution moyenne calculée sur les trois dernières rentrées : - 0,6 point en CP, - 0,1 point en CE1, - 0,1 point en CE2, + 0,0 point en CM1 et en CM2.

Les effectifs des unités localisées d'inclusion scolaire poursuivraient leur hausse

À la rentrée 2022, 55 400 élèves sont scolarisés dans des unités localisées d'inclusion scolaire (ULIS-école), en hausse de 1 300 élèves par rapport à la rentrée précédente. Ces regroupements permettent à des élèves en situation de handicap de bénéficier d'une scolarité inclusive. Les prévisions établies pour les prochaines rentrées scolaires reposent sur la poursuite de la croissance des effectifs observée en 2022

↘ 6 Évolution des effectifs d'élèves dans l'enseignement élémentaire (en milliers)



Lecture : à la rentrée 2023, 4 001 600 enfants devraient être scolarisés en élémentaire. À la même date, la population des 6-10 ans est estimée à 4 000 000 d'enfants.

Remarque : les effectifs d'élèves en élémentaire sont plus importants que le nombre d'enfants de 6 à 10 ans en raison de la présence d'enfants de 5 ans en avance et des redoublements traduisant la présence d'élèves de plus de 10 ans. Inversement, certains enfants de cette tranche d'âge sont scolarisés en préélémentaire, dans les ULIS, dans le second degré ou dans des établissements médico-sociaux.

Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat, hors ULIS.

Source : DEPP, Insee.

Réf. : Note d'Information, n° 23.10. DEPP

selon l'évolution moyenne des deux dernières années (+ 2,4 % chaque année jusqu'en 2027). Cette hausse, en dépit de la baisse démographique, traduirait la volonté de faire progresser la scolarisation en milieu ordinaire de ces élèves. Ce sont ainsi 62 400 élèves en situation de handicap qui seraient scolarisés dans un établissement du premier degré à la rentrée 2027 ↘ **figure 3**.

Les effectifs diminueraient dans les secteurs public et privé sous contrat

À la rentrée 2022, 5 564 100 élèves fréquentaient des écoles du secteur public, ce qui établit la part de ce secteur à 86,6 % des élèves du premier degré scolarisés dans les secteurs public et privé sous contrat, soit 87,6 % dans le préélémentaire et 86,0 % en élémentaire. Dans le préélémentaire, la part du privé sous contrat a augmenté progressivement depuis 2016 chez les 2 ans (+ 3,7 points), mais est stable, proche de 12,0 %, chez les 3-5 ans. Aussi, l'hypothèse retenue prolonge cette évolution et suppose une hausse chaque année de 2023 à 2027 de 0,4 point de la part du privé sous contrat parmi les élèves de 2 ans et une stagnation de la part du privé sous contrat parmi les élèves âgés de 3 ans à 5 ans. En élémentaire où la part du secteur privé sous contrat, stable entre 2017 et 2021, connaît une légère baisse à la rentrée 2022 (- 0,1 point), on aboutit à une stabilisation de la part du secteur privé sous contrat à la rentrée 2023 suivie d'une baisse de 0,1 point à la rentrée 2024. Cette baisse se poursuivrait aux rentrées 2025 à 2026 (- 0,2 point sur trois ans).

Au total, l'hypothèse retenue est un taux qui s'établirait en préélémentaire à 87,6 %, et en élémentaire à 86,0 % à la rentrée 2023. La baisse des effectifs du secteur privé sous contrat amorcée à la rentrée 2022

se poursuivrait à la rentrée 2023 (- 11 100 élèves en 2023 après - 9 000 en 2022) ↘ **figure 8**. Elle continuerait jusqu'à la rentrée 2027 où le nombre d'élèves scolarisés dans le secteur privé sous contrat s'établirait à 791 100, soit 67 500 élèves de moins qu'à la rentrée 2022. Après une baisse de 49 700 élèves observée à la rentrée 2022, le secteur public scolariserait, quant à lui, 62 100 élèves de moins en 2023, puis 50 100 de moins en 2024. À la rentrée 2027, le secteur public compterait 291 800 élèves de moins qu'à la rentrée 2022. Les effectifs en préélémentaire diminueraient aux rentrées 2023 et 2024

dans les deux secteurs de scolarisation (- 21 500 pour le secteur public et - 2 100 pour le secteur privé sous contrat à la rentrée 2023). Cette baisse se poursuivrait dans les deux secteurs aux rentrées suivantes. Au total, à la rentrée 2027, le niveau préélémentaire compterait 104 300 élèves de moins qu'à la rentrée 2022 dans le secteur public et 12 300 de moins dans le secteur privé sous contrat. En élémentaire, les effectifs seraient en baisse de 193 400 élèves dans le secteur public et de 56 200 élèves dans le secteur privé sous contrat sur la même période. ■

↘ 7 Prévisions des effectifs d'élèves du premier degré (secteur public) pour 2023 et 2024 et part du public (en %) ¹

	Constat 2022		Prévision 2023		Prévision 2024	
	Effectif	Part du public	Effectif	Part du public	Effectif	Part du public
Préélémentaire	2 028 383	87,6	2 006 888	87,6	1 995 579	87,6
Élémentaire	3 483 956	86,0	3 442 223	86,0	3 402 253	86,1
ULIS-école	51 775	93,4	52 998	93,4	54 251	93,4
Total premier degré	5 564 114	86,6	5 502 109	86,7	5 452 083	86,7

1. Pour accéder aux prévisions pour les années 2025, 2026 et 2027, voir « Pour en savoir plus ».

Champ : France métropolitaine + DROM, secteur public.

Source : DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.10. DEPP

↘ 8 Prévisions des effectifs d'élèves du premier degré (secteur privé sous contrat) pour 2023 et 2024 et part du privé sous contrat (en %) ¹

	Constat 2022		Prévision 2023		Prévision 2024	
	Effectif	Part du privé sous contrat	Effectif	Part du privé sous contrat	Effectif	Part du privé sous contrat
Préélémentaire	286 510	12,4	284 373	12,4	282 899	12,4
Élémentaire	568 505	14,0	559 384	14,0	548 536	13,9
ULIS-école	3 662	6,6	3 749	6,6	3 837	6,6
Total premier degré	858 677	13,4	847 506	13,3	835 272	13,3

1. Pour accéder aux prévisions pour les années 2025, 2026 et 2027, voir « Pour en savoir plus ».

Champ : France métropolitaine + DROM, secteur privé sous contrat.

Source : DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 23.10. DEPP

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 23.10, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques